

Le paiement fractionné

In Arte Veritas propose des financements souples pour les **particuliers**, sur des durées allant jusqu'à 48 mois par l'intermédiaire d'un partenaire financier.

* Comment ça marche ?

- La mise en place d'un contrat de financement se fait avec nous en galerie en une quinzaine de minutes, ou par e-mail.
- Une fois la saisie faite, le contrat est soumis à notre partenaire financier pour validation*
- de 6 à 48 mensualités, **pour des surcoûts très faibles** (mise en place de dossier, taux d'intérêts), préalablement négociés avec nos partenaires.
- **Aucun paiement initial** à régler au moment de l'achat.
- Un paiement chaque mois à la date souhaitée.
- Première échéance à 30 jours.
- Possibilité de solder à tout moment sans frais

** Offre sous réserve d'acceptation définitive après étude des pièces justificatives demandées.*

* Pièces justificatives nécessaires :

Montants en deçà de 3 000 €

- RIB
- Pièce d'identité en cours de validité

À partir de 3 000 €

- RIB
- Pièce d'identité en cours de validité
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Dernier avis d'imposition

Besoin de plus d'informations ? Contactez-nous !



www.inarteveritas.fr



contact@inarteveritas.fr



[@inarteveritas](https://www.instagram.com/inarteveritas)



[@inarteveritas.artgallery](https://www.facebook.com/inarteveritas.artgallery)

Le paiement fractionné - EN DÉTAILS -

Nombre d'échéances	CR < 8 000 €	VAC > 8 000 €
	%	%
3	1,90	1,70
4	1,90	1,70
6	1,90	1,70
10	3,09	2,65
12	3,64	3,12
15	4,45	3,83
18	5,26	4,52
20	5,79	4,98
24	6,84	5,89
30	8,39	7,24
36	9,90	8,55
48	12,83	11,12
60	15,63	13,58